



DEVENIR TOUS AGFIP ?

Le 17 février 2017 arrivera notre nouveau DRFIP. Énarque comme notre Directrice actuelle, les mauvaises langues diront que c'est Blanc Bonnet et Bonnet Blanc !(facile)

Des similitudes dans le comportement?

Dès son arrivée en 2010 ,notre directrice, soucieuse, à juste titre des meilleures conditions de travail (pour elle) avait exigé une remise à neuf de son vaste bureau et annexes.

Suivant l'adage charité bien ordonnée commence par soi-même notre nouveau Directeur s'est glissé dans ses pantoufles !

Réfection à neuf de la tour d'Ivoire!

Le futur Directeur est même venu constater le 31 janvier l'état d'avancement des travaux!

C'est bien connu, les caisses sont vides et on ne peut pas réparer le chauffage, les ascenseurs, la direction diminue les prestations pour le ménage ,vitres ampoules grillées etc....

Mais pour nos bons directeurs, pas de problème, on trouve toujours de l'argent public !

La direction a été interpellée sur le sujet : « il est naturel qu'au bout de 6 ans on refasse les bureaux » .

Combien d'agents n'ont pas vu de rénovation depuis la création des bâtiments et continuent à travailler dans des conditions parfois limites au niveau de la salubrité ?

Un traitement de la DG aux petits oignons pour le corps des AFIP-AGFIP

A vous de juger, extraits des notes relatives aux mutations :

Bonjour Madame, Monsieur,

Nous venons de collecter des voeux de mutation ou de promotion auprès des membres de votre corps et nous souhaitons nous assurer que toutes les demandes nous sont parvenues.

Nous venons d'adresser à l'instant un courriel individuel à chaque cadre

Bonjour Mesdames et Messieurs,

Je me permets de vous rappeler que l'application de collecte de vos desiderata de mutation ou promotion sera fermée le 10 septembre au soir.

Si vous avez initié une demande sans la valider définitivement, pensez à le faire avant cette date afin qu'elle soit prise en compte.....

*Les contraintes de conception des mouvements AGFIP et AFIP empêchent d'organiser des rapprochements de conjoint ou de famille. Cependant, le bureau gestionnaire attache **une attention toute particulière aux situations personnelles et familiales des cadres.** Ces derniers sont donc invités à les signaler au pôle SUP1. **Le pôle SUP1 peut également intervenir auprès d'autres administrations pour signaler le contexte des mutations des AGFIP AFIP afin d'aider à l'examen du dossier d'un conjoint** (le cadre DGFIP doit indiquer dans ce cadre les coordonnées des services gestionnaires compétents, ainsi qu'une description précise de la situation du conjoint, pour qu'une intervention soit adressée à l'administration concernée).*

Ils peuvent également indiquer sous cet item les particularités de leur situation personnelle comme leur qualité éventuelle d'élu ou les fonctions particulières exercées par leur conjoint ou partenaire, ou encore sur des activités privées accessoires qui pourraient nécessiter un traitement adapté de leur demande de mutation ou promotion

Lorsque des cadres souhaitent anticiper leur départ à la retraite par rapport à leur limite d'âge, ils peuvent solliciter une promotion de fin de carrière, qui prend effet sans changement d'affectation six mois avant leur départ.

Comme vous pouvez le lire « on est dans la même maison à la DGFIP » que l'on soit grand ou petit, tous traités à la même enseigne !

La CGT revendique des couronnements de carrière pour toutes les catégories de personnel,

Nous n'allons pas énumérer tous les passe-droits de ce corps, dont on ne connaît pas la rémunération, ni surtout les primes.

Pour comprendre la proximité de ce corps avec les 120 000 agents de la DGFIP, il faut des exemples concrets !

DRFIP ILE DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS		BULLETIN DE PAYE		N° ORDRE	
TOUT RENSEIGNEMENT RELATIF AU CONTENU DE CE BULLETIN DE PAYE DOIT ÊTRE DEMANDÉ AU SERVICE SECTIONNAIRE INDICÉ CI-DESSOUS. RAPPELÉZ VOTRE NUMÉRO D'IDENTIFICATION		MOIS DE		TEMPS DE TRAVAIL	
GESTION POSTE		LIBELLE		SIRET	
0000		075 DIR.GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES			
NOM		GRADE		ECH	
207		ADMIN.GL.FIN.PUBL.CN		04	
ELÉMENTS		MONTANT		MONTANT	
11000 TRAITEMENT BRUT		5162,7			
11050 RETENUE PC				452,6	
11052 RETENUE PC IMT				17,00	
12000 INDEMNITE DE RESIDENCE		154,8			
14000 SUPP FAMILIAL TRAITEMENT		110,26			
10321 IND. MENSUELLE TECHNICITE		89,8			
10489 INDEMNITE EXCEPTIONNELLE		320,8			
10631 PRIME DE RENDEMENT		1058,8			
10676 IND.FORF.TRAV.SUPPL.		430,5			
11065 ALLOC.COMPL.FONCTIONS		1080,6			
11093 ALLOC.COMPL.FONCTIONS		2484,4			
11095 ACF ANIMATION DU RESEAU		2484,4			
11201 C.S.G. NON DEDUCTIBLE				315,3	
11301 C.S.G. DEDUCTIBLE				671,4	
11501 C.R.D.S.				65,00	
13301 COTIS PATRON. ALLOC FAMIL				278,7	
13501 COT PAT FNAL DEPLAFONNEE				25,8	
13801 CONT SOLIDARITE AUTONOMIE				15,4	
14001 COT PAT MAINTIEN DEPLAFON				500,7	
1050 CONTRIB.PC				3834,9	
1052 CONTRIB.PC IMT				66,4	
1058 CONTRIBUTION ATI				16,5	
1080 COT SAL RAFF				51,3	
1180 COT PAT RAFF				51,6	
4500 COT PAT VST TRANSPORT				90,3	
5010 CONTRIBUTION SOLIDARITE				123,4	
NET À PAYER				11 552,3 €	

BULLETIN DE PAYE JEUNE AGFIP CLASSE NORMALE
A NOTER qu'il existe 3 catégories AGFIP:
Classe exceptionnelle
Première Classe
Classe Normale

Extrait Paye Jeune AFIP

GRADE		ECH	
ADMINIST.FINANC.PUBL		00 04	
NET À PAYER		7 532,54 €	

A noter on dit pour un cadre C ou B qui entre dans le grade « 2ème classe »!
 Par contre pour un agfip jamais de 2eme classe ,ca fait trouffion !

Une bonne nouvelle pour notre direction, nous n'avons pas 41 suppressions d'emploi !
 Mais simplement 40 ! Grâce à l'intervention de notre Directrice qui se bat pour renforcer l'état-major, nous avons un AGFIP en surnombre (les mauvaises langues diront de trop !) donc non prévu au TAGERFIP (anciennement tableau général des emplois).
 Dans le public ou le privé, la fusion signifie hélas suppressions d'emplois.... Pas pour notre état-major qui ne cesse de se renforcer en AGFIP ou AFIP (encore une création cette année !)
 Donc un grand bravo à notre Directrice qui aura su maintenir un état-major pléthorique.